



AUTISME

À CALAIS, DEUX CLASSES SPÉCIALISÉES DANS L'ACCUEIL D'ENFANTS AUTISTES ONT ÉTÉ OUVERTES

À Calais, l'intégration des enfants autistes à l'école est au cœur d'un projet novateur. Dans les classes spécialement aménagées de l'école maternelle des Pierrettes et de l'école élémentaire Mouchotte, chaque détail est pensé pour favoriser l'apprentissage et le bien-être de ces élèves. Avec une équipe pluridisciplinaire et une approche inclusive, ces établissements ouvrent la voie à une éducation adaptée et enrichissante pour tous.

Comment appréhender l'autisme à l'école ? Comment intégrer ces enfants aux besoins particuliers avec les autres élèves ? C'est un vaste sujet qui se traite à Calais depuis janvier dernier dans une classe de l'école maternelle des Pierrettes et dans une classe de l'école élémentaire Mouchotte.

DES ÉLÈVES TRÈS BIEN ENTOURÉS

Qu'il s'agisse de Mouchotte (UEEA) ou des Pierrettes (UEMA), l'effectif de ces classes est réduit. À l'heure où nous écrivons ces lignes, quatre enfants sont scolarisés à l'UEEA et quatre à l'UEMA. À terme, la première pourra accueillir jusqu'à dix enfants et sept pour la seconde. Malgré le nombre réduit d'élèves, ces derniers sont bien entourés avec une institutrice, une éducatrice, des AES et parfois une AESH (UEEA). Toutes sont formées à l'accueil d'enfants autistes. D'autres professionnels interviennent, tels qu'une psychologue ou encore un ergothérapeute (UEMA) et un professeur de sport adapté à la situation de ces enfants (UEEA).

DES CLASSES SPÉCIALEMENT REPENSÉES GRÂCE À LA VILLE

Recoins aménagés par des claustras, aucun mur blanc, modération de la lumière, de

petites tables et chaises éparpillées de part et d'autre de la pièce... Voilà l'aménagement particulier effectué à l'école des Pierrettes et à l'école Mouchotte, qui accueillent chacune une classe d'enfants autistes. Par ces « cloisonnements », on cherche avant tout à faciliter la concentration des enfants. À contrario, il s'agit parfois de remplir l'espace. « Les murs blancs ou encore une classe peu meublée peuvent causer une sensation de vide chez ces enfants et donc un stress », explique Laura Fiers, directrice de l'école Mouchotte.

UN TRAVAIL EN TRANSVERSALITÉ

Pour ouvrir ces classes, il a fallu toute une équipe travaillant en transversalité. L'Inspection de l'Éducation nationale (Stéphanie Lengagne pour Calais 2, Franck Jolivet pour Calais ASH et Christophe Coppin pour Calais 1), un conseiller pédagogique (Frédéric Lurette), les directrices d'école (Laura Fiers et Catherine Tueux), la Ville de Calais (Anne Besson et ses équipes administratives, les agents des écoles)... ont travaillé conjointement pendant un an pour parvenir à la réussite de ce projet engageant.

POURQUOI CES ÉCOLES ?

« On ne peut pas implanter ce dispositif dans n'importe quelle école », précise Stéphanie Lengagne, inspectrice de l'Éducation nationale à Calais. Sensibles aux bruits, ces enfants doivent avoir la possibilité de s'écarter des autres classes qui suivent un parcours classique. L'agencement de l'école doit permettre de disposer d'espaces calmes.

UN PROJET PERSONNALISÉ AVEC L'INCLUSION POUR OBJECTIF

« Quand nous avons informé les parents de l'école que nous allions ouvrir cette nouvelle classe (UEEA), une maman ravie nous a dit que c'était une chance car accueillir des enfants différents, c'est apprendre à tous les enfants à vivre ensemble », se rappelle Laura Fiers. D'ailleurs, le but est justement, peu à peu, d'amener les enfants autistes à se mélanger aux autres. À l'école des Pierrettes, lors des récréations, tous les enfants sont ensemble, par exemple. « L'idée est qu'ils puissent revenir avec les enfants des autres classes dans le cadre d'un projet personnalisé », explique Frédéric Lurette, conseiller pédagogique. L'objectif est de faire avancer l'enfant sur un axe de progression, et pourquoi pas de les faire revenir (ou venir) dans le parcours scolaire conventionnel.

POUR MIEUX COMPRENDRE...

AES

Accompagnant Éducatif et Social

AESH

Accompagnement des Élèves en Situation de Handicap

UEMA

Unité d'Enseignement Maternelle Autisme

UEEA

Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme

AMÉNAGEMENTS, TRAVAUX, RENFORTS : LA VILLE DE CALAIS RÉACTIVE

Régine, Isabelle et Catherine (de gauche à droite) sont toutes les trois AISEM à l'école des Pierrettes. Pour la classe UEMA, Isabelle a rejoint l'équipe afin de compléter les besoins. Toutes les trois s'occupent du bien-être de l'ensemble des enfants de l'école, notamment au travers de l'entretien des espaces et de l'accompagnement lors de la cantine. Tout comme l'équipe éducative, elles aussi apprennent petit à petit à connaître les nouveaux élèves de la classe UEMA.

Comme pour tous les enfants scolarisés à Calais, les services de la ville mettent tout en œuvre pour favoriser le confort des enfants à l'école par des équipements et de l'aménagement.

Pour les enfants en UEEA et en UEMA, la dynamique est la même, mais les services se sont adaptés aux besoins spécifiques de ces élèves. Mise en peinture des murs, claustras, films occultants aux fenêtres, changement de sonnerie, aménagement d'un portillon à l'école Mouchotte... Rien n'a été laissé au hasard. « Nous avons même renforcé l'équipe d'entretien à l'école des Pierrettes », ajoute Anne Besson, directrice du département Scolarité et activités périscolaires. En quelques mois, les services ont rapidement su répondre aux impératifs permettant l'ouverture de ces deux classes.



Sandrine Delhaye (à gauche), enseignante référente de la classe UEEA et Aurélie Mocomble (à droite), éducatrice spécialisée.

ÉCOLE MOUCHOTTE (UEEA)

Sandrine

Sandrine Delhaye enseigne depuis une vingtaine d'années et s'est tournée vers l'enseignement spécialisé depuis une dizaine d'années (réseau d'aide spécialisé pour élève en difficulté). « Pour m'occuper de la classe UEEA, j'ai suivi des formations et des réunions d'information. On nous a présenté le dispositif, au début, ça me faisait peur car j'avais certes une expérience avec les élèves en difficultés scolaires, mais pas avec des enfants autistes. Je n'étais pas confiante, mais l'idée a fait son chemin », sourit Sandrine. Avec ses collègues (éducatrice spécialisée, AES et AESH), elles construisent aujourd'hui l'ensemble du projet et s'adaptent aux besoins de chaque enfant.

Aurélie

« Ces enfants ont besoin de prévisibilité, ils ont besoin de connaître le déroulé d'une journée pour se sentir rassurés », explique Aurélie Mocomble éducatrice spécialisée. Nous devons travailler l'imprévu afin de permettre une inclusion à plus long terme de ces enfants », car l'objectif serait de voir se développer chez ces enfants une capacité à être intégrés dans les classes « classiques ».

ÉCOLE DES PIERRETTES (UEMA)

Océane

« Ma grand-mère et ma mère faisaient famille d'accueil. Il arrivait qu'il y ait des enfants ayant besoin d'un certain accompagnement. » Alors enseigner dans une classe telle que l'UEMA, pour Océane Duflos, institutrice, c'était une évidence. « C'était une vraie opportunité », sourit-elle. À seulement 25 ans, la jeune femme semble parfaitement dans son élément, et compte bien poursuivre dans cette voie.

Adélaïde

Éducatrice spécialisée de jeunes enfants âgés de 0 à 7 ans, Adélaïde Manier a travaillé pendant un an à l'UEMA de Dunkerque. « J'ai également fait mon mémoire d'étude sur l'UEMA », précise-t-elle. Depuis toujours, l'éducatrice savait qu'elle souhaitait s'orienter dans cette direction. « C'est un métier où on apprend tous les jours car chaque enfant est différent. »



Océane Duflos, institutrice (à gauche) et Adélaïde Manier, éducatrice spécialisée jeunes enfants (à droite).

« Depuis que les Calaisiens m'ont accordé leur confiance, j'ai toujours accordé une attention particulière à ce que tout soit mis en œuvre pour favoriser l'intégration des enfants artistes, et, plus largement, des enfants en situation de handicap. Cette volonté se traduit par l'accueil proposé dans nos écoles avec l'ouverture d'unités spécialisées, mais aussi au centre de ressources et de loisirs Coluche qui fait désormais figure de référence en la matière. Calais, ville solidaire, ce n'est pas un slogan. C'est une réalité ! »

Natacha Bouchart, Maire



INSCRIRE SON ENFANT AUTISTE EN UEEA OU EN UEMA : COMMENT FAIRE ?

Dans leur quête de solutions éducatives pour leurs enfants autistes, les parents peuvent se tourner vers les parcours en UEMA et UEEA. Toutefois, il est crucial de noter que ces dispositifs ne conviennent pas à tous les enfants autistes. De l'évaluation à l'admission, chaque étape est minutieusement orchestrée pour répondre aux besoins spécifiques de chacun des enfants.

Souvent, les parents peuvent être éprouvés de ne pas trouver de structure adaptée pour leur enfant. Quand l'enfant est admis dans le parcours en UEMA et en UEEA, ses parents sont accompagnés, « on va chez eux pour que les repères que l'on donne aux enfants à l'école puissent les suivre à la maison », explique Catherine Tueux, directrice de l'école des Pierrettes (Séverine Vauxhall).

« Il est rassurant pour les familles de savoir que leur enfant est scolarisé dans une école ordinaire. C'est une étape de leur parcours de scolarisation », détaille Stéphanie Lengagne, inspectrice de l'Éducation Nationale. Cependant, « il existe autant d'autismes que d'autistes. Une solution qui convient à un enfant autiste ne conviendra pas forcément à un autre », souligne Frédéric Lurette, conseiller pédagogique.

D'ailleurs, pour inscrire son enfant dans un parcours UEMA ou UEEA, il faut respecter

tout un processus permettant de s'assurer que ces dispositifs conviendront aux enfants concernés.

ÉVALUATION

- Tout d'abord, l'enfant doit être diagnostiqué autiste par une commission d'experts.

ORIENTATION

- Suite à ce diagnostic effectué, une équipe pluridisciplinaire recommande une scolarisation en UEMA ou en UEEA. Il faudra obtenir une notification d'orientation de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Cette notification précisera les modalités de la scolarisation de l'enfant.

ADMISSION / AFFECTATION

- Une commission, avec les différents partenaires, décide de l'affectation de

l'enfant en fonction de ses capacités à répondre aux besoins éducatifs spécifiques liés à l'autisme. En cas d'admission, un projet personnalisé de scolarisation sera élaboré en collaboration avec les parents, l'équipe éducative et les professionnels de santé intervenant auprès de l'enfant.

DEMANDE D'INSCRIPTION

- Une fois la notification d'orientation obtenue, les parents doivent contacter la direction de l'établissement scolaire proposant une UEMA ou une UEEA dans leur secteur géographique. Ils devront alors fournir les documents requis pour l'inscription de leur enfant, notamment la notification d'orientation de la MDPH.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à vous rapprocher de la MDPH de votre département, des établissements scolaires proposant des UEMA ou des UEEA.